

Image not found or type unknown



La caf a t'elle le droit

Par **Alyah**, le **21/08/2019** à **00:41**

bonjour j'aurai voulu avoir des informations concernant la caf, elle me devait 331 euro pour le rsa qu'elle a immédiatement récupérer car je devais une dette, mais le problème c'est que elle devait prélever que 58 par mois et qu'elle m'a pas avertit et moi je suis à découvert et sans rien sachant que qu'elle m'a verser que 500 euros et qu'elle a déjà retenue 58 euros j'aimerais savoir si elle a le droit. Merci

Par **youris**, le **21/08/2019** à **20:28**

bonjour,

la CAF a le droit de retenir la dette d'un allocataire envers elle, sur les prestations futures.

vous pouvez saisir le médiateur de votre caf.

salutations